

Rio+20 : un rendez-vous majeur pour l'avenir de la planète

Déclaration du groupe environnement et nature

Il en a fallu du temps. Du temps, pour que l'urgence écologique s'invite à la table des chefs d'État et de gouvernement ; c'était dans les années 1970. Du temps, pour que des accords internationaux soient signés ; c'était il y a vingt ans, à Rio. Du temps, combien nous en faudra-t-il encore pour prendre des décisions fortes, à la mesure des enjeux sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés ? Notre limite d'émissions carbonées, pour le demi-siècle qui vient, a déjà été consommée pour plus d'un tiers, nous disent les scientifiques. Ils nous parlent aussi d'une extinction majeure des espèces, de l'effondrement de la biodiversité. Nos déficits en la matière sont bien plus graves que les dettes des pays de l'euro, et au final aussi urgents. La prochaine conférence des Nations-Unies, dite Rio+20, fera sens si elle accélère la transition écologique et sociale de notre économie et de la gouvernance.

L'avis présenté aujourd'hui est porteur de cette dynamique et avance des pistes pertinentes. Merci à Madame la rapporteure pour ce travail de qualité, fruit d'échanges nourris et constructifs.

Pour rendre effectifs les traités et normes internationales existantes, il est, en effet, indispensable de mieux penser l'architecture institutionnelle. Cela passe bien entendu par une montée en puissance, au sein de l'ONU, des arbitrages favorables à l'environnement. Permettre au PNUE de devenir une agence spécialisée, que symbolise la création de l'OME, oui c'est essentiel. Lui donner les moyens d'agir grâce à un organisme de règlement des différends, c'est encore mieux. N'oublions pas non plus que c'est du côté des institutions financières et commerciales que se joue avec force la question de la régulation environnementale et sociale de notre économie. Si la transition passe par une réforme au sein de l'ONU, elle se joue tout autant avec une réforme en profondeur de tout ce qui fonde notre système économique : l'OMC, le FMI et la Banque mondiale. À quand une reconnaissance par l'OMC du principe de précaution ?

Les Chefs d'État et de gouvernement qui seront présents à Rio ont la capacité d'impulser une nouvelle donne économique, et ce, avec d'autant plus de poids que le G20 précédera la Conférence de Rio. Réformer la gouvernance interne de l'ONU est une condition nécessaire à un changement effectif, mais loin d'être suffisante. Des décisions courageuses, en attente depuis des années, doivent être prises. Prenons-les à Rio !

Au final, et pour réaliser cette transition écologique, la question de la démocratie est centrale. C'est tout le sens du principe 10 de la Déclaration de Rio en 1992 : l'accès à l'information, la participation du public aux prises de décision et l'accès à la justice.

L'avis fait des préconisations intéressantes en ce sens. Notre groupe est cependant favorable à un soutien beaucoup plus affirmé par le CESE de ce principe 10.

À un mois de la Conférence de Rio, notre groupe accueille favorablement cet avis et formule le vœu que le Président français soit un artisan résolu de ce moment clé.